

Le cours d'une rivière : la Sarine

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **87 (1958)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le cours d'une rivière : La Sarine

La Sarine prend naissance à 2358 mètres d'altitude, au glacier du Sanetsch (Valais). Après 120 km. de voyage, elle se jette dans l'Aar, non loin du village bernois de Wileroltigen, à 463 m. d'altitude.

Dès sa source, elle se dirige au nord, atteint le canton de Berne, où elle arrose la vallée de Gessenay. Puis, un brusque tournant la conduit au Pays d'Enhaut, en terre vaudoise. On dirait qu'elle cherche sa route. Délaissant les hautes vallées, elle se creuse un étroit passage à travers les gorges de la Tine pour pénétrer dans le canton de Fribourg. Dès Montbovon à Laupen, elle le parcourt sur une distance de 70 km.

La Sarine est d'abord un torrent. Elle devient ensuite une paisible rivière. Rarement, elle sort de son lit pour inonder ses rives. A la fonte des neiges, cependant, elle grossit beaucoup et charrie quantité d'alluvions et même des troncs et des arbres arrachés à ses berges. De nombreux affluents lui apportent leurs eaux : à droite, la Jogne avec le Javro, la Gérine, le Gottéron, la Singine ; à gauche, l'Hongrin, la Trême, la Sionge, le Gérigno, la Glâne et la Sonna.

Non loin de Broc, commence le lac de la Gruyère, lac artificiel retenu par le barrage de Rossens. Puis la Sarine reprend sa route vers le nord en creusant de nombreux canyons entre les falaises de molasse. A Fribourg, plusieurs ponts la franchissent. Par de nouveaux méandres, elle gagne Laupen. Là, elle quitte notre pays de Fribourg pour achever son voyage et jeter ses eaux dans l'Aar.

La Sarine a été le témoin de toute l'histoire de notre canton. Jadis, de Gsteig à La Roche, elle sillonnait le domaine des comtes de Gruyères. Elle a vu s'édifier le château et la cité des seigneurs. Elle se souvient des fêtes et des grandes coraules des temps moyenâgeux et aussi des guerres et des batailles que livraient les Gruériens pour la défense du comté.

La Sarine pourrait encore nous révéler tout le passé de Fribourg, depuis le jour où le charbonnier de la légende s'est égaré sur ses rives jusqu'aux temps modernes.

Mais la Sarine a surtout participé activement au développement et à l'essor de la capitale. Elle actionnait des moulins, des scieries, des battoirs. Pendant des siècles, elle a servi à transporter les cuirs et les draps réputés, qui se fabriquaient à Fribourg, dans les villes sises sur les bords de l'Aar et du Rhin, en particulier à Zursach où avaient lieu d'importantes foires.

Bien d'autres souvenirs historiques marquent encore tout au long de son cours les rives de la Sarine. Ce sont, en amont, de Fribourg, les ruines des manoirs d'Everdes, de Pont, de La Roche, d'Illens, d'Arcon-

ciel et le célèbre monastère des Cisterciens d'Hauterive ; en aval de la capitale, les châteaux de Barberêche et de Vivy.

Actuellement, la Sarine n'est plus une voie de navigation fluviale, mais elle est devenue une importante source d'énergie électrique. Les usines de Montvobon, d'Hauterive et de Fribourg fournissent la force motrice pour actionner des milliers de machines, pour chauffer nos maisons et pour les éclairer. Depuis 1948, le nouveau lac artificiel de la Gruyère fait de notre canton l'un des plus importants de la Suisse romande pour la production de l'électricité. C'est ainsi que la Sarine sert grandement notre pays de Fribourg.

L'art d'écrire

De l'emploi de considération dans les formules épistolaires.

Le mot *considération* appelle un commentaire. « La considération, dit à peu près Littré, vient de l'effet que nos qualités personnelles font sur les autres. » Il s'agit donc, d'abord, de l'égard, de l'estime dont jouit quelqu'un ; puis, subsidiairement, de l'égard, de l'estime qu'on a pour quelqu'un. Offrir à autrui, à la fin d'une lettre, sa *considération*, c'est bien lui apporter le témoignage écrit de ce que l'on a égard à ses mérites. Si vous témoignez à votre correspondant *l'hommage de votre considération la plus distinguée*, vous n'affichez nullement une attitude hautaine, déplaisante : au contraire, vous exprimez le plus poliment du monde que vous savez reconnaître comme elles le méritent les qualités qui font que le destinataire de la lettre est un homme, en effet, à considérer.

Ainsi s'exprime Fernand Desonay dans son excellent livre sur *l'Art d'écrire une lettre* (éditions Baude, Bruxelles 1945, p. 169). Voilà donc revalorisée, par une plume autorisée, une formule décriée.

Faut-il adresser sa *considération* à un supérieur ou à un inférieur ? René Bailly (*Dictionnaire des synonymes de la langue française*, Larousse, Paris 1946, p. 220) précise : on doit des égards à ses amis, de la *considération* à ses *supérieurs*, de la déférence à ses maîtres, du respect aux vieillards. Nous sommes donc au clair sur l'emploi de la formule.

Encore que l'usage ait autorisé la *parfaite*, la *haute considération*, la *considération distinguée*, *très distinguée*, *la plus distinguée*, et que Chateaubriand (*Mémoires d'outre-tombe*, t. V, 15 novembre 1831) ait écrit : « J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec *la considération la plus distinguée*, votre très humble et très obéissant serviteur » ; je conseillerais avec C. Dudan de ne pas multiplier les épithètes autour de ce mot. « Si vous voulez dire plus, alors ne cherchez pas l'adjectif, mais le substantif au sens plus fort : à *considération* préférez *estime*, *respect*. »

JEAN HUMBERT.